

Éléments de correction – Charlotte Delbo

Première partie : Questions – Réécriture – Dictée

25 points

On pourra enlever 0,5 point pour 1 ou 2 réponses non rédigées, 1 point au-delà de 2 réponses non rédigées. Cette pénalisation sera explicitement indiquée sur la copie.

On n'hésitera pas à valoriser les très bonnes réponses jusqu'à hauteur de 0,5 point par question.

Questions (15 points) :

1. « Nous avons choisi, toi et moi » (ligne 21). De quel choix Paul parle-t-il ? (1 point)

Paul parle de leur engagement contre l'occupation allemande, pendant la seconde guerre mondiale, au sein de la Résistance. Françoise et lui ont fait le choix de se battre « pour la liberté », au prix de leur propre vie : « Que tous les combattants ne soient pas au défilé, chacun le sait avant de s'engager [...] » (lignes 18-19).

On acceptera toute réponse qui comprend la nature de ce choix (engagement pour la liberté, pour la France, contre l'oppression....., même sans référence au contexte historique précis de la Seconde guerre mondiale). On n'acceptera pas une simple réponse comme "ils ont choisi la mort, le sacrifice.... "

On valorisera les candidats qui expriment le caractère radical de ce choix, englobant l'acceptation de la mort. 1 point

2. Françoise partage-t-elle ce choix ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur le texte. (1,5 point)

Françoise s'est engagée aux côtés de Paul, mais elle place la vie et l'amour au-dessus du combat. Pour elle, la victoire n'est pas un objectif inconditionnel : « que m'importe la victoire sans toi. » (ligne 6). Elle établit en outre une différence entre « dire » et « savoir » (ligne 9) : vivre dans sa chair cette situation est sans commune mesure avec l'idéal que l'on peut se forger du combat, de l'engagement. Son choix ne va pas jusqu'à l'acceptation de la mort de celui qu'elle aime : « Je n'avais pas choisi de te perdre, jamais. » (ligne 22)

On acceptera toute réponse qui montre le caractère moins radical de l'engagement de Françoise.

- 1 point pour une réponse juste et expliquée
- 0,5 pour l'illustration

3. Comment l'opposition entre les deux personnages apparaît-elle dans leurs répliques ? Vous justifierez votre réponse en vous appuyant précisément sur le texte. (2 points)

Paul s'exprime de manière déterminée, toujours combative :

- il utilise la forme affirmative (« je sais... il faut... nous gagnons... »)
- il utilise souvent le futur (« tu sauras... tu verras... ils ne nous auront pas... nous vengeront... »)

- le vocabulaire qu'il emploie marque son attachement au combat (« brave... lutter... se lèvent... reculent... vengeront... combattants... »)

Françoise marque sa distance par rapport à leur engagement et son langage est empreint d'émotion :

- elle utilise la forme négative (« je ne sais pas... nous n'avions jamais pensé... je n'avais pas choisi... »)

- elle utilise davantage le passé («... nous n'avions jamais pensé... je n'avais pas choisi... j'avais toujours pensé... »)

- le vocabulaire qu'elle emploie est celui des émotions, de la douleur (« ... j'avais mal... la douleur... te perdre... nous tomberions... »)

- la tonalité de ses répliques est lyrique (« Ô Paul... hélas... »).

On attend une confrontation des deux attitudes ; cette confrontation peut s'organiser de différentes manières.

On accepte évidemment une réponse de type "psychologique" (1pt). On attend que cette opposition soit justifiée par au moins deux arguments différents, étayés par des citations du texte (1 pt)

On valorisera :

- l'aptitude du candidat à nuancer l'idée de l'opposition entre les deux personnages (cf. fin du texte) ;

- l'aptitude du candidat à recourir à un métalangage linguistique lorsqu'il cite le texte.

4. Quels sont les arguments de Paul pour convaincre Françoise que leur combat en vaut la peine ? (1,5 point)

- L'argumentation de Paul repose d'abord et avant tout sur l'assurance d'une victoire que Françoise pourra vivre, elle (« [...] mais toi, tu verras la victoire. » ligne 5). C'est la justification essentielle du combat, dont Paul essaie de donner des preuves aux lignes 10 et 11, 15 et 16.

- Il évoque aussi l'effet contagieux de leur engagement, qui invite «des milliers» (ligne 16) d'autres résistants à les rejoindre et à les venger.

- Enfin, il donne le motif du combat, qui est celui de la liberté, valeur suprême qui justifie leur engagement.

La réponse ne peut consister en un simple catalogue de citations ; une reformulation est attendue. Si les citations sont pertinentes, on pourra accorder 0,5 pt.

- 1 point pour l'argument essentiel : le combat en vaut la peine parce qu'il permet la victoire et celle-ci est assurée),

- 0,5 pour l'expression d'autres arguments.

5. « J'avais toujours pensé que nous tomberions ensemble » (lignes 22-23). (1,5 point)

a) Quel sens donnez-vous ici au verbe *tomber* ? (0,5 point)

Le verbe « tomber » signifie ici mourir, être tué au combat, à l'exclusion de quelque autre réponse que ce soit.

- 0,5 pour la juste compréhension du sens du verbe.

b) Identifiez le temps de ce verbe et justifiez son emploi. (1 point)

Le verbe est conjugué au conditionnel présent. C'est la concordance des temps qui impose ici le conditionnel, après un verbe au passé dans la proposition principale. Il s'agit d'un futur dans le passé.

- 0,5 pour le repérage du temps (on acceptera « conditionnel » sans mention du présent)
 - 0,5 pour son emploi (concordance des temps / futur dans le passé ; on acceptera une analyse qui justifie ce conditionnel par sa présence dans un système hypothétique "...si nous tombions".)
- Un repérage erroné du temps verbal n'interdit pas une réponse juste lorsqu'il s'agit de préciser la valeur de ce temps dans ce passage.

6. Selon vous, à qui Françoise s'adresse-t-elle dans les apartés ? (1,5 point)

Françoise s'adresse de manière générale au public, à qui elle fait partager ses souvenirs de deux manières : un monologue qu'elle livre en aparté et un dialogue avec Paul qui rend présente aux spectateurs la scène de séparation. Certains apartés sont explicitement adressés au public : « En mai 1942, vous savez... » (ligne 13), d'autres moins, et on peut aussi comprendre que Françoise se parle comme à elle-même : « Et moi je pensais : que m'importe la victoire sans toi. » (ligne 6).

On attend que les candidats reconnaissent dans les apartés des énoncés qui s'extraient du dialogue et que le personnage adresse au spectateur/lecteur en même temps qu'il se parle à lui-même. On accorde 1,5 pt pour l'identification de cette double destination ; on accorde 1 pt pour l'identification d'un seul destinataire.

7. Une scène jouée dans la mémoire : comment comprenez-vous ce titre à la lumière du texte ? (3 points)

La scène est jouée dans la mémoire de Françoise : elle se remémore ses adieux à son époux. C'est cette situation qui permet de bien saisir le sens des apartés, au passé, prononcés par Françoise seule, après la mort de Paul. Ainsi évoque-t-elle sa douleur dans le premier aparté, ses pensées qui la détachent de l'ardeur militante de son époux (ligne 6), mais aussi des informations facilitées par le passage du temps : « En mai 1942, vous savez où étaient les armées hitlériennes. Elles avançaient partout [...] » (lignes 13-14). On peut donc observer deux niveaux de jeu scénique :

- *Françoise raconte, après la guerre, son ultime rencontre avec son mari ;*
- *elle revit cette scène sous les yeux du spectateur.*

Certains candidats auront pu saisir le sens exact du titre de l'oeuvre, d'autres non. On acceptera l'une ou l'autre des deux explications qui suivent.

- On peut entendre « dans la mémoire » au sens commémoratif du terme (= "en mémoire de") : la scène est jouée en hommage à ceux qui sont morts au combat, comme un devoir de mémoire à l'égard de tous les événements tragiques de la période de la 2^{de} guerre mondiale.

- On peut également percevoir dans cette expression une référence à la mémoire personnelle de l'auteure, ce qui permet de comprendre, par exemple, l'imparfait utilisé dans les apartés.

La question est posée pour faire réfléchir les élèves et les inviter à formuler des hypothèses qu'ils parviennent à justifier. Les 3 points seront donc attribués en tenant compte de la complexité de la question et de l'aptitude du candidat à suggérer une explication « à la lumière du texte ».

On peut envisager d'attribuer 2 points pour l'ensemble de l'interprétation et 1 point pour la qualité des références au texte.

8. Si vous étiez metteur en scène, quels éléments de décor (lieu, éclairages, sons...) choisiriez-vous ? Développez votre réponse en justifiant vos propositions. (3 points)

La question est posée pour amener l'élève à s'emparer du sens global du texte, en lui donnant toute sa dimension scénique. On peut admettre bien des propositions (plateau nu, dépouillé, éclairages qui mettent en valeur les deux personnages, pas de musique... / décor réaliste type bureau de police, éclairage cru au néon, bande-son qui renvoie à l'atmosphère de la prison .../ marquage des années d'occupation et du nazisme...) à partir du moment où le texte est convoqué pour justifier le parti-pris scénique.

On attend que les propositions d'éléments de décor, même maladroites, soient justifiées en fonction d'une interprétation recevable du texte. On n'hésitera pas à aller jusqu'à l'attribution des 3 pts.

On pénalisera les anachronismes sans pertinence, ou la présentation de décors sans aucune justification

On valorisera les élèves qui « jouent le jeu » et s'investissent dans ce rôle de metteur en scène ; on valorisera toute expression d'une connaissance précise du contexte historique.

Réécriture (4 points) :

Réécrivez ces deux phrases en remplaçant « tu » par la troisième personne du pluriel, au féminin :

« Je sais que tu es brave, je sais que tu sauras vivre sans moi. Il faut que tu vives, toi. »

Je sais qu'**elles sont** braves, je sais qu'**elles** sauront vivre sans moi. Il faut qu'**elles** vivent, **elles**.

Attribution de 0,5 pt par modification juste.

Pénalisation de 0,25 pt pour quelques autres erreurs que ce soit.

Si un candidat remplace "tu" par un autre pronom que "elles", on accordera 2 pts sur 4, à condition que toutes les transformations soient correctes (une erreur, dans ce contexte, entraîne l'attribution de la note 0 pt).

Dictée (6 points) :

Barème de correction :

- 0,5 point pour les erreurs grammaticales (accords, homophones grammaticaux, désinences verbales, mots grammaticaux invariables)
- 0,5 point pour les erreurs phonologiques (graphies ne correspondant pas à la prononciation)
- 0,5 point pour l'oubli d'un mot
- 0,25 point pour les erreurs lexicales
- 0,25 point pour quatre erreurs de ponctuation, majuscule (on acceptera "Résistance"), trait d'union ou accent.

Toute erreur *identique* répétée sur un même mot ne sera pénalisée qu'une fois.

Lorsque deux erreurs sont commises sur un même mot, on ne prend en compte que la plus grave.

Toute graphie douteuse (lecture incertaine) sera sanctionnée en fonction de la nature de

l'erreur potentielle.

- On tolérera le pluriel à :
 - . « au téléphone, au télégraphe » par attraction de « aux lettres » (soit : « On ne peut rien confier aux téléphones, aux télégraphes, aux lettres. ») ;
 - . "matériel"
 - . "sabotage" et "manège"
- On acceptera « exige », le verbe étant alors accordé avec le sujet le plus proche.

Deuxième partie : Rédaction

15 points

Sujet 1 :

Rédigez la dernière lettre de Paul à ses enfants.

Votre texte fera au moins deux pages (soit une cinquantaine de lignes).

On évaluera le respect des consignes propres au sujet :

- respect des codes de la lettre (formules d'appel et finale, aptitude à prendre en compte le destinataire dans le système énonciatif de la lettre) ;
- respect de l'émetteur et du récepteur indiqués par le sujet et des implications de ces contraintes sur le contenu de la lettre ;
- prise en compte de la situation de Paul, comme de tous les éléments informatifs fournis par le texte (date, opinion de Paul sur la situation militaire du pays, croyance absolue en la victoire...).

On valorisera :

- le choix d'exalter les valeurs humanistes de la Résistance ;
- l'expression d'une connaissance détaillée du contexte historique ;
- la prise en compte de la réalité familiale ;
- l'expression nuancée de l'émotion du condamné.

Une copie hors-sujet (par exemple, la rédaction d'un dialogue de théâtre entre le père et ses enfants) sera notée sur 7 pts maximum. On ne sanctionnera pas la présence d'une partie narrative (en introduction ou en épilogue), si sa longueur n'est pas excessive et si elle est cohérente avec le corps de la lettre.

On évaluera l'aptitude à s'exprimer dans une langue claire et correcte.

Une langue incorrecte (syntaxe, orthographe, lexique) sera pénalisée globalement à hauteur de 3 pts maximum. Toute copie d'une longueur inférieure à 35 lignes pourra être sanctionnée à hauteur de 1 pt.

Ces pénalisations seront mentionnées explicitement sur la copie.

Sujet 2 :

D'après vous, l'expression artistique (littérature, théâtre, cinéma, musique, peinture, etc.) apporte-t-elle quelque chose à l'évocation des événements du passé ? À l'aide d'exemples historiques et / ou personnels de votre choix, vous présenterez votre réflexion dans un développement argumenté et organisé.

Votre texte fera au moins deux pages (soit une cinquantaine de lignes).

La difficulté de ce sujet justifie la compréhension et l'indulgence des correcteurs, par exemple en ce qui concerne la longueur de la copie.

Le sujet est conçu pour que le candidat puisse convoquer la culture littéraire acquise notamment en classe de troisième, mais aussi sa connaissance d'oeuvres d'art découvertes dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts. On attend que le candidat s'interroge sur les apports de ces oeuvres, comparés à ceux du simple témoignage ou récit historique.

Le candidat peut développer la thèse de son choix (oui, l'expression artistique apporte quelque chose à l'évocation des éléments du passé / non, elle n'apporte rien), comme il peut aussi choisir de nuancer son point de vue (ex. : elle apporte quelque chose, mais le support objectif apporte davantage...). **Quelque choix qu'il fasse, on n'attend pas de sa part une réflexion contradictoire, mais une réflexion argumentée.**

On exige une construction claire du devoir, avec un enchaînement de plusieurs paragraphes visiblement mis en page. Quelques lignes peuvent venir introduire et conclure la réflexion, mais les attentes en la matière ne doivent pas être formalistes.

L'évaluation tiendra compte de la qualité de l'expression, des caractéristiques formelles du devoir, de la clarté de l'argumentation.

On valorisera la richesse des exemples fournis.

On évaluera donc :

- l'aptitude à structurer sa pensée en quelques paragraphes aisément repérables
- l'aptitude à exprimer sa pensée par des idées directrices clairement formulées ;
- l'aptitude à illustrer sa pensée de plusieurs oeuvres clairement citées ;
- l'aptitude à relier explicitement sa pensée au sujet posé ;
- l'aptitude à composer dans une langue claire et correcte.

Pour obtenir au moins la moyenne, une copie doit présenter, au-delà du critère de la correction de la langue :

- le développement d'une idée claire et cohérente, même simple (par exemple, l'art apporte à l'évocation du passé vie et émotion) ;
- l'aptitude à analyser d'une manière suffisamment précise 2 exemples au moins ;
- une organisation claire et cohérente, notamment une mise en paragraphes ;